

AG de la CSNAF...

Une année riche d'activités, dont la préparation de la nouvelle édition du salon FUNÉRAIRE PARIS

Le 17 mai dernier se tenait l'Assemblée générale de la Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF), sous la conduite d'Aubin de Magnienville, président, et d'Anne Tourres, secrétaire générale. Ce fut l'occasion de prendre connaissance des principales activités passées et en cours, dont, entre autres, l'organisation du futur salon FUNÉRAIRE PARIS 2019, la participation régulière aux travaux du Conseil National des Opérations Funéraires (CNOF), et de découvrir une vie interne riche avec le succès du site Internet grand public et des réalisations de partenariats constructifs.



les industriels de l'art funéraire

Aurée Salmon Legagneur.



La séance fut ouverte, comme à l'accoutumée, par le président, qui remarqua avec un plaisir non dissimulé la très forte mobilisation pour cette nouvelle Assemblée générale et fut heureux d'accueillir des adhérents assistant à celle-ci pour la première fois⁽¹⁾. Il remercia également pour leur présence Michel Marchetti, coprésident de la Confédération des Professionnels du Funéraire et de la Marbrerie (CPFM), Richard Féret, son directeur général délégué, Pierre Larribe, son responsable juridique, ainsi que Manuel Sauveplane, président de l'Union du Pôle Funéraire Public (UPFP), Jo Le Lamer, administrateur chargé de la communication à la Fédération Française de Crémation (FFC) et, pour la première fois, Isabelle Dorliat-Pouzet, de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).

FUNÉRAIRE PARIS [...] aura lieu du 20 au 22 novembre au parc des expositions du Bourget avec deux nouveautés remarquables. La première est un déroulement toujours sur trois jours, mais du mercredi au vendredi, au lieu de finir le samedi...

Comme chaque année, la totalité des membres du conseil d'administration était là, dont - sans tous les nommer - Marc Manzini (Manzini Granit), Dominique Vigin (société Chrisola), Didier Belluard (EIH Isofroid), Sylvestre Olgiate (Funépro)... Également dans l'assistance, avant leurs interventions, Martine Miltchev, nouvelle directrice du salon, et Éric Moquet, responsable commercial de celui-ci ; pour le CRÉDOC⁽²⁾, Aurée Salmon Legagneur, directrice d'études et de recherche ; Odile Tripard de l'agence Z&A conseil, en charge de la communication de la CSNAF ; et Thomas Roux, le consultant en charge du Funescope.

Anne Tourres et Aubin de Magnienville.





Dernière ligne droite avant salon

Le premier point important traité par Aubin de Magnienville fut le prochain salon FUNÉRAIRE PARIS, l'un des grands chantiers nécessitant, tous les deux ans, de longs mois de travail. L'édition 2019 aura lieu du 20 au 22 novembre au parc des expositions du Bourget avec deux nouveautés remarquables. La première est un déroulement toujours sur trois jours, mais du mercredi au vendredi, au lieu de finir le samedi, ayant été constatée, lors des précédentes éditions, une baisse régulière de fréquentation ce jour-là. La deuxième est un prolongement horaire, avec une fermeture du salon mercredi, jeudi et vendredi à 19 heures.

Deux conférences seront organisées par la CPFM, l'une sur le conseiller funéraire et la deuxième sur la vision du funéraire en Europe. Une troisième sera assurée par le CRÉDOC sur la base du 5^e baromètre de l'étude "Les Français et les obsèques", cette dernière ayant été commanditée depuis son origine par la CSNAF. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans de prochains paragraphes.

Nouvelle édition prometteuse

Il faut noter que l'Assemblée générale de l'EFFS (European Federation of Funeral Services), dont le président français est Guillaume Fontaine, se tiendra au sein du salon de Paris. Enfin, pour ce qui est de la "soirée

De gauche à droite : Isabelle Darliat-Pouzet, Aubin de Magnienville, Anne Tourres, Dominique Vigin et Marc Manzini.

Il est important de relever que, lors de l'avant-dernière réunion plénière (du 6 décembre 2018), Jean-Pierre Sueur a fait un bilan des dix ans de "sa loi"...

VIP" de la chambre syndicale, partie festive appréciée de tous, elle aura lieu comme en 2017 au musée de l'Air et de l'Espace (le mercredi 20 novembre).

Concernant la commercialisation de l'événement, Éric Moquet, en charge de celle-ci au sein de Reed Expositions, révéla des chiffres positifs avec, au 17 mai, plus de 127 exposants inscrits, ce qui est conforme aux éditions précédentes à date identique. Cela vaut pour une surface de 7 195 m² enregistrés à ce jour, ce qui équivaut à 86 % de l'objectif fixé. C'est une bonne nouvelle à 6 mois de l'événement. Les exposants étrangers (Italie, Allemagne, Espagne, Belgique et Portugal) représentent actuellement 24 % de cette surface.

Des travaux productifs

La seconde grande activité est la participation régulière du président de la CSNAF aux travaux du CNOF. Depuis quelque temps déjà, en amont des séances "officielles", il existe différents groupes de travail qui sont chargés d'élaborer des guides, des recommandations... Ces éléments sont ensuite exposés lors des réunions. Ce système a considérablement amélioré le fonctionnement du Conseil national.

"Il est important de relever que, lors de l'avant-dernière réunion plénière (du 6 décembre 2018), Jean-Pierre Sueur a fait un bilan des dix ans de "sa loi" (n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire). Il a notamment évoqué des questions non traitées par celle-ci, comme le manque de transparence du prix des obsèques malgré les devis-modèles obligatoires ; la problématique des contrats obsèques avec la complexité de leur financement et la nécessité d'une absolue liberté dans le choix du prestataire in fine ; la place des

cremation dans le cimetière ; les prestations et les prix pratiqués pour les soins de thanatopraxie", souligna Aubin de Magnienville.

Concernant ce dernier sujet, le sénateur Sueur a précisé qu'un rapport va être prochainement publié dans le cadre d'une mission d'information conduite par le Sénat.

Des guides pertinents

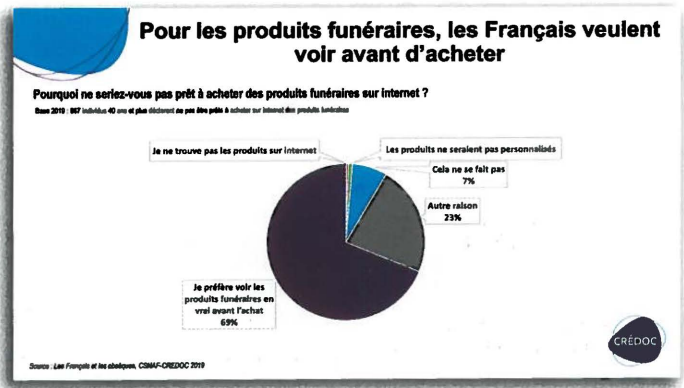
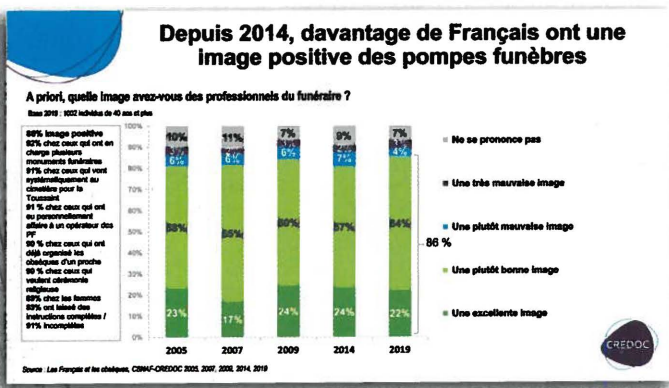
D'autres dossiers sont étudiés actuellement au CNOF, notamment dans le cadre des groupes de travail. L'un d'entre eux, les GT 3 & 5 fusionnés, a produit un "Guide de recommandations relatif aux urnes funéraires et aux sites cinéraires" qui vient éclaircir certaines choses : nombre d'urnes dans un caveau, volume des cendres, etc. La diffusion est effectuée via le site Internet de la DGCL. En 2019 sont prévues les parutions des guides "Cérémonies et rites funéraires", "Crémation" et "Cimetières" à destination, à la fois, des élus, des opérateurs funéraires et des familles.

Dans le cadre du suivi des travaux relatifs aux alternatives aux formaldéhydes, le GT 1 a quant à lui formalisé un courrier d'information pour sensibiliser les professionnels sur ce thème et le risque potentiel d'utilisation d'un produit affiché comme alternative au formaldéhyde mais n'ayant pas encore son Autorisation de Mise sur le Marché français (AMM) en qualité de produit biocide. Cette année, le groupe se saisira de la question des prescriptions techniques relatives aux salles de soins et réalisera un guide pratique dédié.

Les Français et les obsèques... 5° !

Un autre moment notable de cette Assemblée générale fut la présentation par Aurée Salmon Legagneur

... 40 % de personnes âgées de plus de 50 ans à l'horizon 2022 ; une hausse tendancielle des décès (au moins jusqu'en 2040) en rapport avec l'effet baby boom...



du 5^e baromètre CSNAF-CRÉDOC de l'étude "Les Français et les obsèques". Il s'agit d'une enquête quantitative réalisée par téléphone (en mars et avril derniers) sur un échantillon de 1 508 individus, dont 1 002 de "40 ans et plus" et 506 de "18 à 39 ans". Cette dernière classe d'âge apparaît pour la première fois et permet d'opérer de manière inédite un coup de projecteur sur les jeunes, mais seules les différences significatives avec les plus de 40 ans ont été retenues et mises en avant.

Pour ce qui est de la méthodologie, elle est identique aux quatre précédentes enquêtes (2005, 2007, 2009 et 2014), ce qui permet des comparaisons cohérentes et pertinentes avec celles-ci (méthode des quotas selon l'âge, le sexe, la CSP, la région et la taille d'agglomération). Le contexte, quant à lui, se base sur trois principales informations : 40 % de personnes âgées de plus de 50 ans à l'horizon 2022 ; une hausse tendancielle des décès (au moins jusqu'en 2040) en rapport avec l'effet baby boom ; et une stagnation de la part de "cyberacheteurs" (40 %

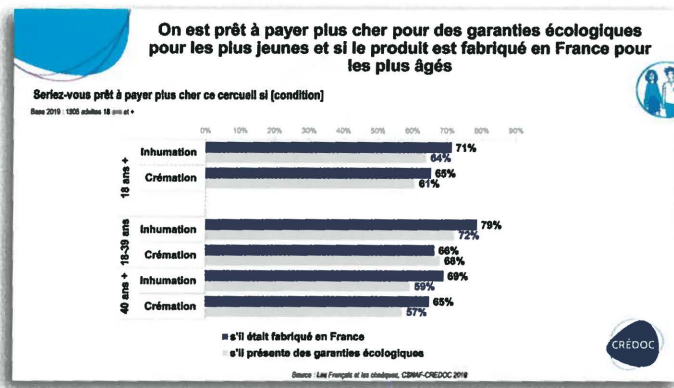


De gauche à droite : Jo Le Lamer, Manuel Sauveplane, Michel Marchetti et Richard Féret.

de consommateurs n'achètent pas sur Internet).

Le baromètre se compose de deux grandes parties, la première consacrée aux "40 ans et +", et la seconde, intitulée "Focus chez les jeunes", aux 18-39 ans. Chacune comprend les trois mêmes chapitres : "Anticiper ses funérailles", "Organiser des funérailles" et "Se recueillir". Nous vous transmettons ici seulement quelques aspects qui nous paraissent significatifs, sachant qu'une lecture approfondie reste instructive compte tenu de la richesse des résultats de l'enquête.

**L'inhumation
et la crémation
se justifient par des raisons
familiales diverses,
mais cette dernière
continue de progresser
et se trouve être plus
un acte engagé pour celui
qui la souhaite.**



2014. Ils en attendent prioritairement un accueil chaleureux, un service impeccable, plus qu'il y a cinq ans. Ceux qui sont attachés à l'inhumation et à la cérémonie religieuse sont plus exigeants sur l'ensemble des éléments des funérailles, car l'ostentation fait partie de l'hommage dû au défunt.

Au niveau des critères d'achat, ceux relevant du respect de l'environnement et du "fabriqué en France" progressent, mais une vigilance sur les prix perdure. Concernant Internet, 5 % des Français l'ont déjà utilisé, dans le cadre de l'organisation des obsèques, pour informer du décès et remercier, puis pour se renseigner sur les démarches à faire. Les plus jeunes sont davantage prêts à acheter des produits funéraires sur le Web. Les freins à cela sont en général la volonté de "voir en vrai", et l'écart que cela peut représenter par rapport à la norme sociale.

Comment entretenons-nous le souvenir de nos chers disparus ?

En matière de recueil, le constat est que la fréquentation des cimetières a notablement baissé, en premier lieu durant la Toussaint (problème de distance et critique de la société de consommation). Cette baisse est générale, portée par la montée de l'athéisme et la capacité d'abstraction plus forte des jeunes générations, ainsi que par la moindre proportion de Français en charge de l'entretien d'un monument funéraire.

Aujourd'hui, les manières d'entretenir le souvenir et de se recueillir se fondent sur cette capacité d'abstraction que nous avons acquise, de plus en plus, parfois par obligation, avec la crématisation du défunt. Concernant les produits d'ornements, par rapport à 2014, les pompes funèbres sont moins sollicitées pour l'achat de couronnes, mais plus pour celui de fleurs artificielles. C'est le circuit de vente privilégié auquel on pense en premier. Dans ce domaine, le recours à Internet est quasiment nul.

Coup de projecteur sur les "18-39 ans"

Premier particularisme, un tiers des 18-39 ans n'ont pas laissé d'instructions pour leurs propres obsèques mais y ont déjà songé. Comme pour les plus de 40 ans, la crémation est préférée à l'inhumation. Mais paradoxalement, les jeunes pensent davantage à l'in-

Comment anticipons-nous les funérailles ?

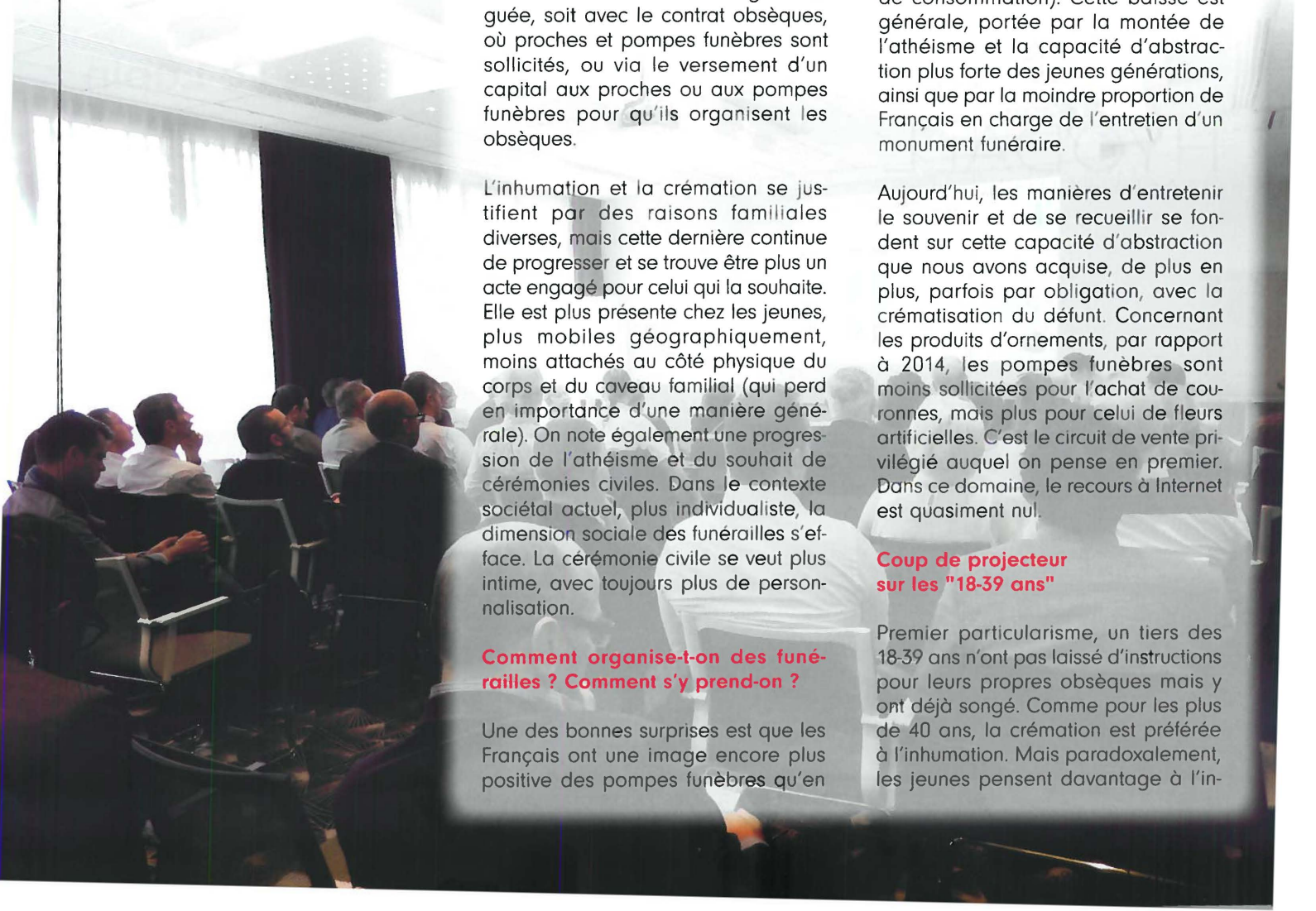
De manière synthétique, nous voyons que de plus en plus de Français anticipent leurs obsèques en raison de la volonté croissante d'être acteurs de leur consommation (volonté de choix et de personnalisation). Néanmoins, plus de la moitié ne le font pas, considérant que c'est trop tôt, ou alors ils ne veulent pas s'en occuper (pour ne pas déposséder leurs proches de l'initiative ?). En l'absence d'instructions complètes, l'organisation des futures obsèques reviendrait d'abord aux enfants, et moins au conjoint qu'auparavant. Celle-ci est davantage déléguée, soit avec le contrat obsèques, où proches et pompes funèbres sont sollicités, ou via le versement d'un capital aux proches ou aux pompes funèbres pour qu'ils organisent les obsèques.

L'inhumation et la crémation se justifient par des raisons familiales diverses, mais cette dernière continue de progresser et se trouve être plus un acte engagé pour celui qui la souhaite. Elle est plus présente chez les jeunes, plus mobiles géographiquement, moins attachés au côté physique du corps et du caveau familial (qui perd en importance d'une manière générale). On note également une progression de l'athéisme et du souhait de cérémonies civiles. Dans le contexte sociétal actuel, plus individualiste, la dimension sociale des funérailles s'efface. La cérémonie civile se veut plus intime, avec toujours plus de personnalisation.

Comment organise-t-on des funérailles ? Comment s'y prend-on ?

Une des bonnes surprises est que les Français ont une image encore plus positive des pompes funèbres qu'en

... les manières d'entretenir le souvenir et de se recueillir se fondent sur cette capacité d'abstraction que nous avons acquise, de plus en plus, parfois par obligation, avec la crématisation du défunt.



humation et sont plus portés par leurs convictions religieuses que leurs aînés.

Pour ce qui est de l'organisation des funérailles, ils sont plus sensibles à l'ensemble des éléments des obsèques, dont ceux immatériels et de personnalisation ; et ceux-ci ont davantage recours à Internet. Ils seraient encore plus nombreux à l'utiliser pour de futures obsèques. En toute logique, seulement un sur cinq déclare être en contact avec les pompes funèbres. Leurs critères d'achat se différencient aussi avec une grande sensibilité à l'écologie, mais moindre dans l'aspect "made in France". À noter qu'ils accordent de l'importance à l'esthétique.

Pour terminer, remarquons que les 18-39 ans se rendent moins souvent dans les cimetières, que ce soit pour la Toussaint ou tout au long de l'année. Ces derniers entretiennent le souvenir du défunt de la même manière que les plus de 40 ans, mais achètent moins souvent de produits d'ornements ou de souvenirs à mettre sur la tombe.

Des soutiens et des projets

Quelques points généraux et récurrents furent également au programme de la matinée. Le Funescope, élément d'analyse économique de la profession, a connu des évolutions, puisque le conseil d'administration a décidé d'ajouter une comparaison avec deux ou trois autres secteurs de la distribution, et un regard plus poussé et détaillé sur la thématique des contrats obsèques.

Le 12 avril se tenaient au Sénat les Assises du deuil organisées par l'association Empreintes, dans le prolongement des Assises du funéraire initiées en 2016 par la CSNAF. Cette dernière était l'un des trois partenaires aux côtés de Klésia et de l'OCIRP. Aubin

de Magnienville s'est réjoui de cette excellente journée, très intéressante et enrichissante. Grâce à une organisation efficace et bien planifiée, étaient proposés, à l'assistance attentive, un programme et des intervenants de grande qualité, ainsi que des témoignages poignants.

La chambre syndicale n'omet jamais d'apporter son soutien à des actions ou des associations lorsque cela lui paraît approprié. C'est aujourd'hui le cas pour le mouvement "Je choisis mes pompes funèbres" initié par Funéris, qui a pour but de défendre la liberté de choisir son entreprise de pompes funèbres et de dénoncer des détournements de clientèle de quelques banques, assurances, mutuelles et surtout plateaux d'assistance, qui dirigent les familles en deuil et souscripteurs de contrats obsèques vers certains groupements funéraires.

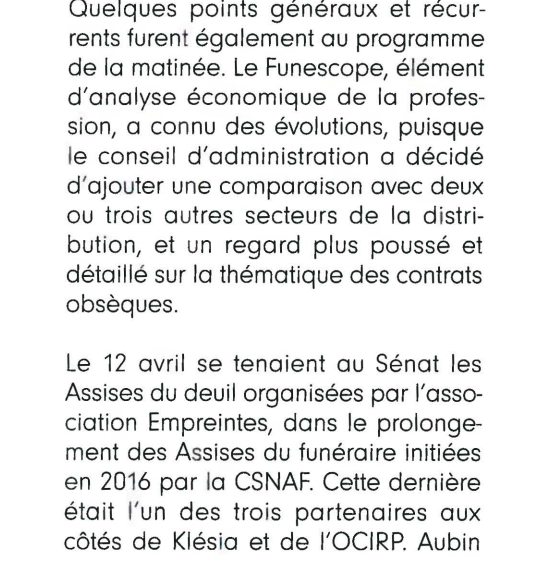
Un sponsoring a également été accordé à l'événement "Le Printemps des cimetières", créé par Patrimoine Aurhalpin (région Auvergne-Rhône-Alpes). L'objectif est ici la valorisation du patrimoine funéraire en proposant au grand public une journée de découverte des cimetières sous un angle culturel et patrimonial.

Enfin, le président de la CSNAF a fait part à l'assistance de quelques projets à venir, dont l'élaboration d'un livre sur les métiers des arts funéraires.

Gil Chauveau

Nota :

- (1) Sans tous les nommer : Coralie Dubreuil pour Arche Diffusion, Fabrice Ferry et Éric-Gilles Denis de Bonna Sabla, Emmanuel Brault de Braumat, Tony Vitalone de Carrier Feige Renaud, Mathieu Dietrich de Facultative Technologies, Daniel Ervard de Souvenco, Mireille Weiss de Strassacker, etc.
- (2) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.



La chambre syndicale n'omet jamais d'apporter son soutien à des actions ou des associations lorsque cela lui paraît approprié. C'est aujourd'hui le cas pour le mouvement "Je choisis mes pompes funèbres"...